

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 DECEMBRE 2009**

Délibération
n° 2009.12.256

Politiques solidaires :
désignation de
représentants à la
commission
départementale de
l'emploi et de
l'insertion de la
charente

LE DIX DECEMBRE DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 décembre 2009**

Secrétaire de séance : Maurice FOUGERE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Eric DANCHE, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Yves BRION à Françoise COUTANT, Bernard CONTAMINE à Jean-Pierre GRAND, Simon DEFORGE à Joël LACHAUD, Françoise LAMANT à Philippe LAVAUD, Gilles VIGIER à André LAMY

Excusé(s) représenté(s) :

André BONICHON par Eric DANCHE, Gérard DESAPHY par Véronique MAUSSET, Rachid RAHMANI par Djillali MERIOUA

Excusé(s) :

Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Jacques DUBREUIL, Nadine GUILLET, Cyrille NICOLAS

POLITIQUES SOLIDAIRES	Rapporteur : Monsieur DAURE
------------------------------	------------------------------------

POLITIQUES SOLIDAIRES : DESIGNATION DE REPRESENTANTS A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION DE LA CHARENTE

Par courrier du 3 septembre 2009, la direction départementale de l'emploi et de la formation professionnelle a averti Monsieur le Président de l'arrivée à échéance des mandats des membres de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion de la Charente et de ses deux formations spécialisées pour lesquelles la communauté d'agglomération du Grand Angoulême avaient désigné des représentants par délibération n°116 du 29 mai 2009 modifiée.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Vu l'avis du bureau communautaire du 3 décembre 2009,

Je vous propose :

DE DESIGNER :

- Monsieur André LAMY comme délégué titulaire et Madame Annette FEUILLADE-MASSON comme délégué suppléante pour représenter la communauté d'agglomération au sein de la formation spécialisée compétente en matière d'insertion par l'activité économique de la commission départementale de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- Madame Françoise LAMANT en tant que personne qualifiée à la commission départementale de l'emploi et de la formation professionnelle.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
15 décembre 2009	16 décembre 2009